

L'asme est au ciel et le corps en nostre sépulcre, proche celui de sa bonne mère. Plaise à la divine majesté que les ames soient ensemble dans le ciel.

*
*
*

Le 10^e du mois de décembre 1633, ma sœur Chapuy est accouchée d'un fils, son premier né, qui a esté baptisé le dimanche suyvant, moy parrain et M^{lle} Chapuys, mère de mon frère, marraine. Dieu lui fasse la grace d'estre homme de bien et posséder après ceste vie l'héritage du ciel.

Le 24 décembre 1633, est décédée demoiselle Rose Le Roux, femme de M. le lieutenant de Chauffour. *Requiescat in pace.*

1834

Consuls : M. Denys Syméon, M. Jean Roux.

Nous avons eu pour prédicateur le -R. P. Irénée d'Avallon, capucin, homme très docte et puissant en parole.

*
*
*

Au mois de febvrier 1634, un lundy, M. de Fornier, mon cousin, a prins possession de l'office de capitaine et chastelain de Saint-Bonnet et Marols. Dieu lui fasse la grace de l'exercer longues années en homme de bien.

Il possède cet office par vente que M. Le Roux lui en a fait.

FIN.

